

Coupes 2020

LA FORÊT DOMANIALE DE MARLY



Grande de 1749 hectares, la forêt de Marly est composée presque exclusivement de feuillus, avec des chênes et châtaigniers en essences principales. Elle occupe une butte allongée et très fertile dans l'ouest parisien.

Au temps des rois, elle était utilisée pour la chasse à courre. En témoignent les carrefours en étoiles. Elle est également marquée par l'histoire avec la construction d'abbayes, de forteresses médiévales, de murs d'enceintes...

L'eau est très présente avec une cinquantaine de mares offrant des conditions favorables à l'installation d'une flore et d'une faune inféodées aux milieux humides.

Aujourd'hui la forêt est vieillissante et les forestiers de l'Office national des forêts s'emploient à la régénérer en prenant en compte le développement de l'urbanisme, la préservation des paysages et de la biodiversité ainsi que l'accueil du public.
www.onf.fr/enforet/marly

L'ONF sécurise, améliore et renouvelle la forêt de Marly

La forêt domaniale de Marly est gérée par l'Office national des forêts selon un aménagement*, document de gestion durable de la forêt, établi pour la période de 2011-2018 et actuellement en cours de révision. Aujourd'hui l'ONF, prévoit des coupes sur les parcelles 96, 97, 98, 99 et 149 situées sur le territoire de Noisy-le-roi.

Ces coupes de plusieurs natures vont permettre de sécuriser et améliorer les peuplements mais aussi préparer les exploitations futures.

Une coupe sanitaire sur les parcelles 96, 97, 98, 99 et 149 va sécuriser l'espace forestier.



Grâce à l'expertise des techniciens forestiers territoriaux de la forêt de Marly, le dépérissement d'un grand nombre d'arbres a été identifié.

Le massif de la forêt de Marly est peuplé d'essences variées : Chênes 45%, Châtaignier 39%, Hêtre 8%, Frêne 5%,

autres feuillus et résineux 3%. Les coupes de sécurisation vont concerner majoritairement les chênes, frênes et les châtaigniers.

En effet, de nombreuses maladies touchent les forêts d'Ile-de-France notamment la maladie de l'encre qui cible uniquement les châtaigniers ou la chararose qui touche quant à elle exclusivement les frênes. Les chênes identifiés sont quant à eux particulièrement âgés et leur dépérissement fait partie du cycle naturel de la vie d'un arbre.

Ces arbres dépérissants représentent un danger sérieux pour les promeneurs et usagers de la forêt. Risques de chablis (déracinement) et de chutes de branche seront ainsi évités grâce à ces coupes de sécurité aux abords des chemins et en lisière de forêt, diminuant ainsi les dangers pour les promeneurs mais aussi pour les automobilistes empruntant la A13.

Coupes 2020

*L'aménagement forestier

Il constitue la feuille de route pour le gestionnaire, sur une période généralement de 20 ans.

Après avoir fait l'état des lieux, il fixe les objectifs à court et à long terme et prescrit les actions à réaliser.

Il indique la programmation des coupes et des travaux nécessaires pour :

- éclaircir et renouveler la forêt
- favoriser la biodiversité
- entretenir et améliorer les équipements d'accueil.

Il est approuvé par arrêté ministériel.

Utilisation du bois

Les bois font l'objet d'un tri par l'ONF. Selon leurs qualités, ils seront utilisés :

- pour les produits de qualité, en bois d'oeuvre pour l'industrie du sciage français (construction, tonnellerie...);
- en bois de trituration pour la fabrication de panneaux de particules ;
- et enfin en bois de chauffage en circuit court ou pour les plaquettes forestières pour les chaudières franciliennes...

Que se passera-t-il après en forêt ?

Les rémanents (branchages laissés volontairement sur place) constitueront l'humus qui va enrichir les sols.

Une coupe dite en futaie irrégulière sur les parcelles 96, 97, 98 et 99 va éclaircir les peuplements

En parallèle des opérations de sécurisation, des arbres seront coupés progressivement en dosant le prélèvement en quantité et en qualité. Grâce à ce traitement, le couvert forestier est maintenu et permet la vision permanente de l'état boisé.

Des arbres sains, malades ou dangereux seront prélevés sur cette parcelle. Cette opération apportera la lumière nécessaire aux peuplements et à l'implantation naturelle de semis assurant la régénération de la forêt.

Illustration d'une coupe en futaie irrégulière



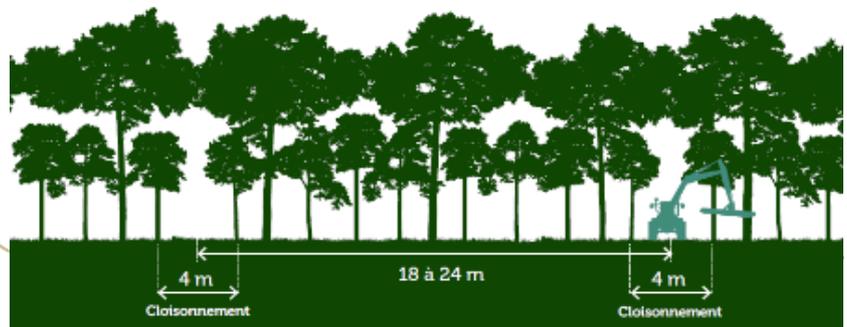
Des travaux complémentaires pour préparer les exploitations de demain

En parallèle des opérations de coupes, sur les parcelles 96, 97, 98 et 99 les forestiers vont procéder à des ouvertures de chemins d'exploitation pour faciliter les travaux futurs et protéger les sols. En effet le passage des engins forestiers peut provoquer un tassement des sols défavorable à l'écosystème forestier. Grâce à ces aménagements, les engins ont des tracés de passage défini permettant de concentrer leurs passages sur une seule et même partie de la parcelle ; ainsi d'une dizaine d'années à une autre, c'est bien la même partie de la parcelle qui sera impactée. Les forestiers protègent ainsi 80% du sol de la parcelle pour 20% impacté.

>> Ces travaux peuvent être visuellement impactant pour les usagers les premières semaines après leur réalisation mais la végétation aussi résistante que dynamique comblera rapidement les chemins.

Implantation de cloisonnements en forêt

100% de la forêt préservé et 80% du sol préservé



Coupes 2020

La maladie de l'encre

Il s'agit d'un champignon appelé *Phytophthora* qui attaque le système racinaire des châtaigniers, provoquant un dépérissement important. On constate un développement de cette maladie en Île-de-France, notamment dû aux hivers doux, aux printemps pluvieux, favorables à la prolifération de ce champignon qui se propage plus facilement dans l'eau.

Les arbres touchés se caractérisent par des feuilles jaunâtres et petites, un dessèchement des rameaux, des fructifications de petite taille puis un dépérissement général.

La chalarose du frêne

Cette maladie est due à un champignon microscopique (*Chalara fraxinea*) qui pénètre dans le frêne par les feuilles et le collet (pied) de l'arbre. La chalarose atteint aussi bien les jeunes sujets que les arbres adultes provoquant un dépérissement important.

Les sujets touchés se caractérisent par le flétrissement puis le dessèchement des feuillages, des rameaux et des jeunes pousses. Des zones nécrosées apparaissent sur l'écorce pouvant détruire des branches entières. Les rameaux infectés tombent à terre. La présence de ce champignon affaiblit le frêne, le rendant vulnérable et sensible aux autres pathogènes, la mort intervient en quelques années pour un sujet adulte.

Il n'y a pas de traitement pour lutter contre ces maladies.

Ces coupes débuteront le 16 juillet 2020



- Ces coupes seront réalisées par l'ONF en bois façonné l'ONF va prendre la responsabilité de l'organisation de l'exploitation permettant de mieux maîtriser la qualité des chantiers, le respect des calendriers et la remise en état des lieux.

- Les bois seront stockés en bordure de chemins forestiers puis évacués.

- Plusieurs mois seront nécessaires pour les différentes étapes de l'exploitation : bûcheronnage, débardage (évacuation des bois), stockage et transport des bois.

Une remise en état de la forêt est toujours prévue en fin de chantier.

>> Durant l'exploitation, le chantier est interdit au public.

Ces travaux vont engendrer temporairement un certain nombre de désagréments pour les usagers

- Les chemins en travaux seront interdits au public du fait de l'exploitation en cours qui est dangereuse.
- Les engins forestiers vont entraîner du bruit, de la poussière, et générer des ornières et des chemins moins confortables.
- Le bois restera à terre dans les parcelles puis il sera stocké en bordure de chemin avant d'être transporté.
- Suite à la coupe, le paysage sera peu modifié.

Les forêts d'Île-de-France de plus en plus exposées et fragilisées

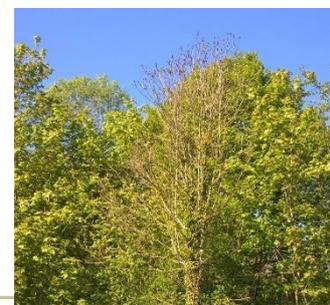
De nombreuses maladies touchent l'ensemble des forêts d'Île-de-France. Pour la plupart, comme la maladie de l'encre et la chalarose, il n'y a pas de traitement possible.

L'expansion de ce phénomène est à craindre dans les années à venir, renforcé par le réchauffement climatique qui affaiblit les arbres et favorise un environnement propice au développement de ces maladies.

Image de châtaigniers atteints de la maladie de l'encre



Image d'un frêne atteint de la Chalarose



Plan des coupes – Forêt domaniale de Marly

